

Image not found or type unknown



## Mitoyenneté entre 2 maisons

Par **Senut**, le **07/06/2010** à **21:37**

Bonjour,

Deux maisons ont été bâties avec un mur mitoyen, l'une a deux niveaux, l'autre à l'origine n'en avait qu'un; plus tard la maison d'un niveau a été surélevée afin d'atteindre elle aussi 2 niveaux.

Le mur devient-il mitoyen j'usqu'à son sommet (où l'a t'il toujours été)?

Le propriétaire actuel de la maison qui a toujours eu 2 niveaux prétant que la partie supérieure du mur est sa seule propriété, qu'en pensez-vous?

Merci d'avance pour vos réponses.